

**24H DE LA  
VIE D'UNE  
FEMME**

# Appel à Manifestation d'Intérêt

## Sensibiliser et éduquer à l'égalité femme-homme autour du spectacle *24h de la vie d'une femme* en Nouvelle-Aquitaine

### Modalités pratiques

- Vous êtes en Nouvelle Aquitaine et vos actions s'inscrivent autour de la thématique du genre et de l'égalité des femmes et des hommes, ici et/ou à l'international ?
- Votre initiative ou projet ou travail de recherche aborde la question de l'égalité de genre à travers des dimensions variées et complémentaires comme celles des **Objectifs du Développement Durable (ODD)** : éducation, questions sociales, environnement, climat, biodiversité, énergies, eau, santé, alimentation, etc. ?
- Vous êtes intéressés par le fait de contribuer à une sensibilisation du grand public aux questions liées à l'égalité entre les femmes et les hommes, de rejoindre un groupe d'acteurs engagés en faveur de ces mêmes dynamiques, de tisser des liens entre vos actions respectives ?
- Vous souhaitez participer à une action qui contribuera à enrichir l'expérience immersive *24h de la vie d'une femme* ?
- Vous êtes ainsi prêt à faire « bouger les choses », au sein d'un réseau d'acteurs variés ?

**Cet appel à manifestation d'intérêt est fait pour vous !**

## 1. L'expérience immersive 24h de la vie d'une femme

Après le succès du spectacle *Nés quelque part* en 2017, l'association **Ars Anima** en propose un nouveau en 2022 intitulée **24h de la vie d'une femme**. Ce nouveau **dispositif poursuit l'objectif de sensibiliser et d'éduquer le grand public à l'égalité des femmes et des hommes**, par le biais d'expériences immersives. Visant à rendre visible ce que les femmes font en tant que personnes actives et pensantes, ce nouveau spectacle contribue à lutter contre les représentations «victimisantes» mais également à dénoncer un ensemble de mécanismes d'exploitation et d'oppression.

Le projet invite le public à découvrir les parcours de 6 femmes, dans 6 pays du monde, en se glissant dans la peau d'un de ces personnages et en se laissant guider dans un parcours où il sera en interaction avec des comédiens, de l'image et du son, à la croisée du théâtre et du jeu de rôle.

Le scénario est basé sur des histoires vraies de femmes et aborde les inégalités de genre à travers des thématiques variées : éducation, santé, violence, rapport au corps, place des femmes dans la société etc. Le spectacle s'adresse à tous, femmes et hommes, à partir de 10 ans, et contribue à mettre en lumière les inégalités persistantes entre les femmes et les hommes, ici et ailleurs, et ce à différents moments de la vie.

Ce projet, qui sera présenté dans plusieurs villes de France et des pays limitrophes, ouvrira ses portes le **1er octobre 2022 à Bordeaux Cap Sciences** pour une durée de 6 semaines.

Vous pouvez consulter davantage de ressources sur le projet sur le [site internet dédié](#).

## 2. Objet de l'AMI

Cet AMI vise à **susciter, identifier et sélectionner des actions en Nouvelle-Aquitaine qui ont pour objectif de sensibiliser et d'éduquer à l'égalité des femmes et des hommes, et qui devront s'articuler avec le spectacle 24h de la vie d'une femme**.

**Plus qu'une simple présentation de vos actions, une approche problématisée et pédagogique des questions que vous traitez au quotidien sera à privilégier.**

Les actions envisagées pourront être mises en œuvre sous des formats variés tels que : des événements type conférence ou table ronde, des animations, des ateliers, des actions de formation etc. Nous laissons la place à votre créativité. A vous d'imaginer d'autres formats si vous le souhaitez. Vos actions pourront se dérouler à Cap Sciences, sous réserve de disponibilité des espaces souhaités.

Les actions en milieu scolaire seront considérées avec l'appui d'enseignants-relais.

Enfin, un espace spécifique sera positionné à la fin du parcours immersif, à Cap Sciences. Nous vous proposons de l'investir pour venir à la rencontre des publics à la suite de leur expérience immersive, afin de présenter les actions que vous développez dans le cadre de votre structure.

## 3. Période de mise en oeuvre des actions

La temporalité de mise en œuvre des actions s'étendra de **septembre à décembre 2022, soit avant, pendant, ou après le spectacle**.

## 4. Critères d'éligibilité

Le présent AMI s'adresse à :

L'ensemble des acteurs en Nouvelle-Aquitaine (associations, clubs, théâtres, organismes de formation, universités et recherche, entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), collectivités territoriales etc.). Les initiatives et actions retenues à cette étape devront par la suite, obligatoirement, être portées par une structure juridiquement reconnue, les collectifs non formels, devant se rapprocher de structures juridiquement existantes pour porter ensemble les actions.

Le présent AMI s'adresse aux actions :

- De **sensibilisation et d'éducation à l'égalité des femmes et des hommes** (contribuant à minima à l'ODD 5).
- S'inscrivant dans la démarche globale et systémique des **Objectifs de Développement Durable**.
- Mettant en lumière l'**universalité des enjeux ici et là-bas**, c'est-à-dire mettant en valeur que les problématiques soulevées sont partagées à différentes échelles, locales et plus globales, tout en s'inscrivant dans des contextes spécifiques divers.
- S'inscrivant dans une **démarche multi-acteurs**, c'est-à-dire faisant du lien entre différentes catégories d'acteurs et/ou partenaires.

Dans cette dynamique, la **mise en place d'actions conjointes avec vos partenaires, ou avec d'autres acteurs du territoire est vivement encouragée.**

La **mise en lien entre les différentes actions sélectionnées sera incitée par le comité d'organisation afin que des actions conjointes puissent émerger.**

Pour faciliter cette mise en lien, nous vous invitons à remplir le plus tôt possible **ce tableau**. Vous pouvez en disposer afin de contacter si vous le souhaitez un ou des acteurs afin de créer dès maintenant une action conjointe.

## 5. Participation aux "temps forts"

Les lauréats seront invités à prendre part à un **temps commun de présentation des différentes actions et d'échange** qui aura lieu en juin en amont du spectacle, afin de faire naître des synergies au sein du groupe d'acteurs.

Un **moment de conclusion des actions mises en œuvre** sera organisé en décembre, auquel les acteurs seront fortement incités à participer.

SO Coopération organise le 4 octobre prochain une **formation sur la thématique de l'égalité femme-homme dans les projets de coopération et de solidarité internationales**, à laquelle nous vous proposons de prendre part. Vous pouvez consulter plus de détails sur cette formation ainsi que les modalités d'inscription sur **notre site internet**.

## 6. Composition du dossier

1. La note d'intention
2. La fiche de renseignement du demandeur
3. Le budget prévisionnel
4. Inscription dans le **tableau des acteurs déposants** (optionnel)

Vous pouvez télécharger les différents documents [ici](#).

## 7. Transmission des dossiers de candidature

Le dossier complet de demande de financement doit être transmis en version numérique à l'adresse suivante : [24hviunedunefemme@socooperation.org](mailto:24hviunedunefemme@socooperation.org) **au plus tard le 30 avril 2022**.

La note d'intention et la fiche de renseignements sont à envoyer au format pdf. Le budget prévisionnel est à joindre au format xls.

Pour toutes questions ou demandes d'appui, vous pouvez nous contacter par mail grâce à l'adresse ci-dessus, ou par téléphone au **05 49 55 50 46**.

## 8. Calendrier du dispositif

### Phase 1 : Appel à Manifestation d'Intérêt

Susciter, identifier et sélectionner des actions qui ont pour objectif de sensibiliser et d'éduquer à

<b>Publication de l'AMI</b>	1er avril 2022
<b>Date limite de dépôt des dossiers</b>	30 avril 2022
<b>Instruction des dossiers et réunion du comité d'organisation</b>	du 1er au 20 mai 2022
<b>Réponse aux acteurs</b>	fin mai 2022

### Phase 2 : Rencontre entre les acteurs lauréats et recherche de synergies

Inciter à la création d'actions conjointes entre les acteurs lauréats de l'AMI.

<b>Temps de rencontre et d'échange entre les lauréats</b>	juin 2022
---	-----------

### Phase 3 : Mises en oeuvre des actions

<b>Période de mise en oeuvre des actions lauréates</b>	du 1er septembre au 15 décembre 2022
<b>Spectacle 24h de la vie d'une femme</b>	du 1er octobre au 6 novembre 2022
<b>Temps de conclusion des actions réalisées</b>	décembre 2022